

## ÉDITO

*Rentrée : la précipitation s'ajoute aux difficultés habituelles*

La rentrée scolaire est un moment important, et les conditions d'accueil sont décisives pour l'épanouissement et la réussite de nos enfants et ados.

Mais cette année encore, en Val de Marne, nous avons une répartition inégalitaire des langues et des options, et beaucoup de classes surchargées, de postes non pourvus, d'enseignants non remplacés, d'assistants vie scolaire attendus, de jeunes sans affectation...

Dans la lignée des années précédentes et de leurs réformes (rythmes scolaires, éducation prioritaire, collège, programmes...), la rentrée 2017 est de plus marquée par la précipitation.

Outre l'inscription dans la loi de restrictions des libertés, les autorités, pleines de zèle, n'hésitent plus à fouler au pied la réglementation et les droits qui y sont inscrits. Ainsi, pour satisfaire les désirs du prince – qui veut le retour à la semaine de quatre jours –, le ministre, la directrice académique, des inspecteurs, de nombreux maires et directeurs d'école, ont organisé à la sauvette un simulacre de consultation des instances où siègent les parents d'élèves.

Aucun égard pour les institutions démocratiques, aucun respect pour les parents d'élèves. Bien pire : aucune considération pour les élèves, aucune visée pédagogique, aucune recherche de solution bénéfique à la réussite de tous.

Au passage on détricote un peu plus l'Éducation nationale en permettant aux mairies de faire encore plus comme elles veulent. Plus de disparités – donc d'inégalités – aussi dans le secondaire, avec encore plus d'autonomie pour les établissements.

Pour rester des acteurs de l'Éducation nationale, les parents d'élèves vont devoir plus que jamais agir, en informant et en se mobilisant pour une école plus juste et plus démocratique.

Fort heureusement, ils disposent de l'expérience et des outils des Conseils de Parents d'Elèves FCPE de chaque établissement scolaire !

**Gilles Poletti**

Président de la FCPE 94

# L'école et les parents



© Fotolia

Comme chaque année la FCPE94 organise une **assemblée générale de rentrée** ouverte à tous, adhérents ou non.

**Rendez-vous le 23 septembre à 9h30 à l'Espace Gustave Courbet, 6 avenue de la République, Bonneuil-sur-Marne**

# Qu'est-ce que la fcpe ?

Fondée en 1947, reconnue d'utilité publique, la FCPE est une fédération nationale de parents d'élèves, de loin la première en nombre d'adhérents (310 000) et de représentants élus (près de 49 000). Elle est un outil pour les parents qui veulent être représentés dans les instances de l'Éducation Nationale : conseil d'école (en primaire), conseil de classe et conseil d'administration (collège/lycée), mais aussi commissions d'appel, d'affectation, de discipline, etc. Ce sont-là des prérogatives définies par les textes.

Qui n'a pas subi de fermeture de classes ? de non-remplacement d'enseignant ? de sureffectifs dans les classes ? Présente dans la plupart des établissements, la FCPE permet un travail sur le terrain, au quotidien : veille, informations, revendications, actions... pour servir l'intérêt des enfants, représenter les parents, et défendre l'enseignement public, seul garant de l'égal accès aux savoir pour tous.

La FCPE c'est aussi des valeurs fondamentales : égalité, laïcité, gratuité, mixité, droits de l'enfant, respect et dignité pour chaque enfant avec ses particularités, socialisation des tout-petits, respect des rythmes de l'enfant, tout enfant a les facultés d'apprendre, pédagogie rendant les élèves acteurs de leurs apprentissages, formation à l'esprit critique pour avoir des citoyens conscients et libres, orientation choisie vers une insertion professionnelle réussie, conditions d'étude sécurisantes, parents coéducateurs au sein du système scolaire, réussite de tous les élèves...

## CRÉER UN CONSEIL LOCAL

Vous souhaitez participer à la vie de l'école de votre enfant et y représenter les parents ? Avoir votre mot à dire et agir sur les conditions de scolarité ? Vous pouvez rejoindre ou créer facilement un groupe local Fcpe dans votre établissement scolaire : il suffit que deux ou trois parents y décident de prendre en main la représentation des parents.

### Comment faire ?

C'est simple : contacter le secrétariat de la Fcpe, adhérer à quelques-uns (bulletin p.8), et, avec l'aide d'un responsable départemental, se faire connaître auprès des institutions et lancer une ou des réunions d'information pour les familles. Puis constituer une liste (avant le 2 octobre) pour participer aux élections des parents (**13 ou 14 octobre**) et ainsi pouvoir représenter les parents dans les instances officielles.

**Attention cependant : il est nécessaire de lancer la démarche le plus tôt possible en septembre pour les élections d'octobre.**

## TROIS RAISONS D'ADHÉRER

\* Rejoindre un groupe de parents pour discuter de tout ce qui concerne l'école, la classe, le système éducatif au sens large, les réformes... Parce que les questions rencontrées ne sont pas isolées, intégrer la FCPE permet un échange constructif et si nécessaire une action collective.

\* Être actif au sein de la communauté scolaire de son enfant. Les adhérents FCPE servent de relais entre l'ensemble des parents, la direction, l'équipe enseignante. Ils jouent un rôle important dans les instances de l'établissement : conseils d'école, de classe, de discipline, d'administration... Ces derniers décident des orientations et de la gestion de l'établissement.

\* Défendre des principes et des objectifs tels que la laïcité, la gratuité, le droit à la même qualité d'instruction pour tous, la santé, le respect des droits des élèves et des parents. Cette action est l'affaire de tous : elle doit être menée dans les établissements avec l'administration, au niveau départemental avec les autorités académiques et rectorales, au niveau national avec le ministère de l'éducation.

## NOUS CONTACTER :

### FCPE Val de Marne

27 rue Waldeck-Rousseau

94600 Choisy-le-Roi

01 46 77 01 01

Mail : [fcpe94@wanadoo.fr](mailto:fcpe94@wanadoo.fr),

 [www.facebook.com/fcpe94](https://www.facebook.com/fcpe94),

 <https://twitter.com/FCPE94>

## Une carte scolaire encore insatisfaisante malgré une dotation en hausse !

**L**a carte scolaire a soulevé, cette année encore, nombre de mobilisations chez les parents d'élèves mais aussi chez les syndicats enseignants. Malgré une dotation en hausse de 160 postes, les services de la DASEN proposent pour cette rentrée seulement 93 ouvertures fermes et 23 ouvertures conditionnelles de classes alors que le département enregistre 1674 élèves supplémentaires. En parallèle 43 fermetures fermes et 36 conditionnelles ont été prononcées. Les moyens alloués sont donc bien insuffisants pour les besoins de notre département !

La nouvelle carte prévoit aussi 25 postes de remplaçants supplémentaires, 19 postes de « *Plus de Maîtres que de Classes* » ; 6 pôles de scolarisation des moins de trois ans, 3 postes de RASED (réseau d'aide spécialisée aux élèves

en difficulté), 8 moyens d'accompagnement à la formation, 3 unités localisées pour l'inclusion scolaire dans le 1<sup>er</sup> degré ; 3 postes de psychologues scolaires, 3 postes de coordonnateurs de réseau d'éducation prioritaire et 1,5 poste d'enseignant référent à la scolarisation des élèves handicapés. Bien que la FCPE 94 note l'effort fait sur la création des postes PDMQDC (plus de maîtres que de classes) et d'accompagnement de la vie scolaire, elle regrette néanmoins des effectifs encore élevés dans plusieurs écoles du département (parfois jusqu'à 30 par classe en maternelle).

La FCPE 94 déplore également le manque de concertation qui a précédé ces mesures. Nous estimons que l'avis des parents d'élèves doit être une réalité et non une simple consultation lors des différents CDEN

(Conseil Départemental de l'Éducation Nationale). La FCPE 94 s'est mobilisée et continuera à se mobiliser pour soutenir les écoles en lutte afin d'obtenir les moyens nécessaires à une carte scolaire en adéquation avec les besoins des écoles.

Par ailleurs, la FCPE 94 continuera également à se mobiliser auprès du ministère pour obtenir un plan d'urgence pour le Val-de-Marne.

**Afin d'obtenir le soutien de la FCPE 94 en cette rentrée ou si vous souhaitez être accompagné lors de vos audiences auprès de la DASEN, n'hésitez pas à nous écrire à [fcpe94@wanadoo.fr](mailto:fcpe94@wanadoo.fr).**

**Nageate Belahcen,**  
trésorière départementale  
Vitry-sur-Seine

## L'enseignement supérieur doit être ouvert à toutes et tous !

Face au boom démographique prévisible depuis les années 2000, face à la pénurie budgétaire récurrente qui touche les universités, face à des capacités d'accueils insuffisantes et imposées, plusieurs milliers de bacheliers (jusqu'à 117 000 fin juin) se sont retrouvés sans inscription dans l'enseignement supérieur suite à la dernière phase d'APB.

**Le droit aux études, garanti par le code de l'éducation est remis en cause : c'est inacceptable !**

Alors que le baccalauréat devrait permettre à chaque bachelier un droit d'accès à l'enseignement supérieur et dans la filière de son choix, ce diplôme est aujourd'hui contesté par le nouveau gouvernement. En effet, les seules propositions faites sont la création de prérequis qui ne visent qu'à sélectionner davantage et une réduction de 331 millions d'euros du budget de l'enseignement supérieur pour 2018.

Les parents FCPE refusent de laisser sacrifier des milliers de jeunes à l'échec, refusent que l'accès aux études soit conditionné à l'origine sociale, au sexe ou à l'origine géographique. Nous réaffirmons la nécessité de garantir un droit à l'éducation et de donner les conditions de la réussite dans le service public de l'Enseignement Supérieur car nous faisons le choix d'ouvrir les portes de l'enseignement supérieur public.

**Valérie Moncourtois,**  
Vice-Présidente départementale - Villejuif

### NOUS DEMANDONS :

- \* **Augmentation des capacités d'accueil dans les filières en tension ;**
- \* **Investir financièrement, humainement et pédagogiquement dans l'enseignement supérieur ;**
- \* **Intensifier la préparation du projet d'orientation au lycée avec un meilleur accompagnement des élèves ;**
- \* **En finir avec le tirage au sort à l'université pour entrer dans les filières telles que les STAPS, le droit, la psychologie ou la première année de médecine ;**

# RYTHMES SCOLAIRES, CHAPITRE 3 : QU'EN PENSER ?



© Illustration : Stéphane Assad

**P**armi les premières mesures du nouveau gouvernement, celle de l'assouplissement de la réforme des rythmes scolaires, formalisé dans le décret du 27 juin.

Le mode de fonctionnement mis en œuvre pour l'organisation des temps de l'enfant à la carte, au bon vouloir des municipalités est très inquiétant, tant il ancre encore un peu plus les disparités territoriales observées depuis la mise en œuvre de cette réforme des rythmes il y a trois ans. Ainsi, c'est un nouveau pas vers la territorialisation de l'éducation qui vient d'être franchi. Depuis la publication du décret, treize villes du Val-de-Marne se sont positionnées pour un retour à la semaine de quatre jours. Nous ne pouvons que déplorer la précipitation de ces municipalités trop nombreuses, qui ont agi avec le concours de l'inspection Académique pour cette mise en œuvre dès la rentrée 2017.

Cette application en marche forcée a créée des situations ubuesques dans plusieurs de ces villes, où, pour arriver à leurs fins, les règles de fonctionnement qui régissent les conseils d'école ont tout simplement été igno-

rées. Convocations hors délais, parfois sans ordre du jour précisé, pour des conseils d'écoles extraordinaires où les directions d'école ont demandé aux parents d'élèves de se positionner, sans débat préalable et sans bilan ! Ce phénomène survient alors même que nous n'avons pu que constater que les multiples débats qui se sont menés depuis trois ans dans chaque ville, n'ont été que source de divisions et de mécontentements parmi les différents acteurs de la communauté éducative : entre parents, entre parents et équipes enseignantes, entre équipes enseignantes et mairies, entre mairies et parents..., sans jamais vraiment tenir compte du bien-être et du rythme chrono-biologique des enfants.

C'est d'une concertation nationale dont nous avons besoin. Une concertation qui doit être mise en place avec les principaux partenaires et acteurs éducatifs pour faire un bilan de ces rythmes dits scolaires, afin de trouver ensemble les meilleures conditions d'apprentissages pour **TOUS** les élèves.

À la FCPE du Val-de-Marne, nous considérons que l'organisation du calendrier et de la semaine scolaire

doit être réfléchie, pensée et décidée dans un cadre national assurant une égalité territoriale partout en France, dans le seul intérêt de l'enfant et avec comme objectif premier, la réussite de tous les élèves.

Nous disons STOP à la casse du système éducatif d'éducation nationale !

**Lise Marchand,**

Secrétaire générale - Ivry-sur-Seine

## LA FCPE RÉAFFIRME SON EXIGENCE POUR :

- \* Qu'un cadre national de l'organisation des temps scolaires soit rétabli, et ce, dès septembre 2018 en prenant en compte les bilans réalisés,
- \* La mise en place d'instances locales et départementales pour faire un bilan qualitatif des rythmes scolaires depuis la dernière réforme
- \* Comme cela avait été annoncé lors de sa mise en place, un retour à 26 heures de classe hebdomadaires une semaine répartie sur neuf demi-journées identiques sur l'ensemble du territoire

# Enseignants non remplacés, la situation persiste !

**A** la rentrée de septembre dernier, la carte scolaire présentée par la DASEN (Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale) en CDEN (Conseil Départemental de l'Éducation Nationale) ne remplissait pas les conditions nécessaires aux élèves pour leurs apprentissages. C'est pour quoi grâce à une forte mobilisation dans les écoles et devant des situations clairement intenable, la DASEN a dû se résoudre à débloquer 28 postes.

Néanmoins, nous savions que les postes créés dans le 94 n'avaient pas augmenté et les besoins en remplacements sur le département n'ont, une fois encore, pas été honorés, dégradant ainsi un peu plus encore les conditions d'apprentissage dans le 1<sup>er</sup> comme dans le 2<sup>nd</sup> degré.

Des classes restent sans enseignants parfois pendant plusieurs semaines, les enfants sont ainsi répartis dans les autres classes impliquant un sur-effectif et une interruption dans l'avancement des programmes. L'édu-

cation nationale n'est pas en mesure de remplacer les enseignants absents, les remplaçants titulaires étant affectés sur des postes fixes. Elle recrute des vacataires sans formation, placés devant les classes dans l'urgence.

En conséquence, les parents sont souvent sollicités pour ne pas laisser leurs enfants à l'école afin de ne pas nuire davantage aux conditions d'apprentissage. En d'autres termes, l'éducation nationale incite les parents d'élèves à l'absentéisme de leurs enfants lorsqu'elle est en difficulté pour assurer sa mission de service public d'éducation. C'est inacceptable !

Ainsi, la FCPE du Val-de-Marne, qui s'est rendu à plusieurs reprises avec l'intersyndicale enseignante au Ministère de l'éducation nationale afin de demander un plan d'urgence éducative pour le 94, continue d'exiger des remplacements dès la première heure.

La FCPE du Val-de-Marne appelle tous les parents d'élèves, enseignants,

directeurs d'établissement et élus à se mobiliser afin que la situation cesse de s'aggraver et que les conditions d'apprentissage de nos enfants et, de fait, les conditions de travail des enseignants, puissent s'améliorer plutôt que de se dégrader davantage. En ce sens, nous recenserons l'ensemble des absences non remplacées sur les établissements via le site internet de la fcpe dans l'onglet « ouyapascours » : <http://ouyapascours.fcpe.asso.fr/>

**Nous vous invitons à renseigner toutes les absences constatées au fur et à mesure de l'année.**

## NOUS DEMANDONS :

- \* **Le remplacement immédiat des enseignants absents et la création de postes de remplaçants en nombre suffisant**
- \* **Des postes spécialisés pour le rétablissement des RASED**
- \* **Des moyens humains pour une médecine scolaire présente dans les établissements**

## Des CIO du 94 sauvés... mais sous surveillance

Suite à une réaffectation de budget entre le Conseil Départemental et le Rectorat, les CIO de L'Haÿ-les-Roses, Villejuif, Charenton-le-Pont, Saint-Maur-des-Fossés et Nogent-sur-Marne ont été menacés de fermeture cette année. La mobilisation des parents d'élèves de la FCPE en soutien des CIO a permis d'éviter cet énorme gâchis, dommageable en particulier aux élèves en décrochage scolaire, les plus fragiles. Une solution a été trouvée au travers de financements structurels : le Conseil Départemental a proposé d'héberger gratuitement (hors charges) les CIO installés dans un établissement relevant du Département (Villejuif et L'Haÿ), un bailleur social (Valophis Habitat) a proposé de faire de même

pour Nogent-sur-Marne, et la Ville de Saint-Maur-des-Fossés financera la structure de son CIO. Cette fin heureuse n'est hélas qu'une solution à court terme : certains des CIO changeront de structure administrative en devenant des points d'accueils dépendant d'un autre CIO. Par ailleurs, les solutions de financement proposés risquent d'ajouter à la précarité de ces centres. Il nous appartient donc de rester vigilant sur l'avenir de ces structures essentielles aux élèves.

**Laure Hamon-Vigreux,**  
Administratrice départementale –  
Cachan

## AVEC LE STREET-ART, UNE AUTRE FORME D'ART FAIT SON ENTRÉE À L'ÉCOLE...



**V**itry-sur-seine, capitale du street-art. Il y a 30 ans, les graffeurs devaient se cacher pour créer, aujourd'hui c'est devenu un art très tendance qui s'ouvre au grand public et s'invite dans les établissements de l'éducation nationale. Cette année, dans de nombreuses écoles, collèges et lycées de Vitry, des initiatives ont vu le jour. Au lycée professionnel C. Claudel ce sont les élèves de terminale Mode et Commerce qui ont inauguré une fresque murale «Ce que nous sommes » avec Meushay, Artis94 et l'association Vitry'n Urbaine ; au collège Romain Rolland, C215 a réalisé une fresque à l'effigie du pacifiste sur le mur de la cour du collège éponyme, à Joliot-Curie, Avataar a animé un atelier #StreetArt pour les CM2 et à Jean Moulin, lors de la fête d'école, Phy Lou tenait un atelier créatif à la

craie pour les plus jeunes et les plus grands. D'autres part, aux environs de l'école Montesquieu et Joliot Curie, les potelets de sécurité des trottoirs ont été revisités par Le Cyklop. Des initiatives auxquelles se sont associées les élèves et les parents d'élèves, que l'on aimerait aussi voir ailleurs dans le département...

**FCPE Makarenko -  
Vitry-sur-Seine**



## À la FCPE des Gondoles à Choisy-le-Roi

**N**ous avons mise en place des initiatives ouvertes aux parents, type café des parents afin de se retrouver autour des questions que nous avons tous autour de la scolarité de nos enfants.

Ainsi, nous en avons proposé un premier en partant d'une discussion à bâtons rompus sur les bons plans pour les enfants sur la ville tout en réfléchissant à des initiatives de solidarité pour les fêtes de fin d'année, ou à d'autres attentes que nous aurions vis-à-vis de la municipalité... puis nous avons terminé nos discussions autour du jeu « les chemins des parents » édition Valoremis

en lien avec la Fédération nationale des Ecoles des Parents et des Éducateurs (<https://editions-valoremis.com/des-16-ans/36-chemins-de-parents.html>). Nous avons échangé sur des sujets divers et les horizons différents des parents présents ont permis d'apporter une réelle richesse à nos discussions.

Notre deuxième café des parents a porté sur la réussite scolaire en partant de nos inquiétudes du quotidien : les devoirs, les classes surchargées, les classes trop hétérogènes ou hétérogènes tout court, les cahiers de vacances... Qu'est ce qui crée l'échec scolaire ? Thierry Lelièvre, ancien

## Un livre pour les vacances !

**D**epuis de nombreuses années, la FCPE de l'école élémentaire A. Einstein (Ivry-sur-Seine) organise une bourse aux livres à chaque veille de vacances scolaires, afin d'offrir l'opportunité aux enfants de découvrir et d'échanger un ou plusieurs livres pour les vacances.

Les enfants viennent sur le temps scolaire avec leur enseignant (le samedi matin, et cette année le mercredi matin) avec un ou des livres ramenés de chez eux, qu'ils échangent contre autant de livres rapportés par les autres camarades et mis à disposition par les parents d'élèves. Si l'enfant n'apporte aucun livre, il pourra soit prendre une ou plusieurs revues qu'il gardera, ou emprunter un livre qu'il ramènera après les vacances.

Notre rôle à nous parents, est de guider les élèves dans leurs choix, d'installer et d'enrichir le stock de livres (plus de 500) en achetant régulièrement des livres d'occasion, et de faire rentrer des livres dans tous les foyers. Ce rendez-vous qui marque le début des vacances est un succès très attendu des enfants et un temps partagé entre enfants, enseignants et parents.

**Judith Lopez,**  
Présidente de la FCPE Einstein –  
Ivry-sur-Seine

inspecteur de l'Education Nationale est intervenu. Là encore les perspectives et ouvertures données ont permis de revaloriser les parents et de nous rassurer quant à nos pratiques.

D'autres rendez-vous sont prévus sur les questions du harcèlement scolaire, de la prévention autour des écrans (télévision, jeux vidéos), en nous appuyant à nouveau sur des jeux ludiques sur les questions des parents.

**Chloé Dumortier-Mély,**  
Union Locale des Gondoles – Choisy-le-Roi

## L'inégalité de l'apprentissage des langues étrangères au sein des établissements

**P**our l'éducation nationale l'apprentissage des langues est considéré comme une priorité dans les programmes quel que soit le niveau. La FCPE rejoint cette idée mais elle est en opposition avec la manière dont cela se traduit dans les établissements scolaires. L'apprentissage des langues est nécessaire tant sur le plan économique et social que sur celui de l'ouverture d'esprit au niveau culturel. Or, au sein des écoles maternelles et élémentaires, peu de moyens sont donnés pour ces acquisitions. Et dans les collèges, le dispositif « bilangue » en classe de sixième, après avoir été estompé avec la réforme du collège, est de nouveau possible pour les collèges qui le veulent... en prenant sur leur dotation horaire. Souvent les langues sont imposées (anglais LV1 et espagnol LV2) ce qui réduit la diversité d'offres de langues au niveau suivant. Cette imposition ne permet pas dans tous les collèges d'avoir suffisamment de professeurs d'espagnol. D'autre part, le dispositif de classe

européenne s'amoindrit. Ces élèves qui avaient une option de langues européennes, non seulement étudiaient la discipline, mais bénéficiaient d'une ouverture sur le pays en terme de culture, d'histoire...

Les langues sont aujourd'hui étudiées dans des classes surchargées ne permettant pas à l'ensemble des élèves une pratique orale, pourtant indispensable.

De plus, cet apprentissage n'étant pas le même suivant les établissements, les inégalités entre élèves et entre leurs collèges d'appartenance, augmentent. Ce fossé ainsi créé, a par répercution, un impact sur l'apprentissage des langues au sein des lycées et de fait sur l'avenir de nos enfants dans la société actuelle. Enfin, la restriction dans le choix des langues ne permet pas aux élèves qui ont une affinité et une motivation pour une langue étrangère d'être considérés ; et finalement ils se démotivent.

### La FCPE 94 demande :

- une diversité dans le choix de l'apprentissage des langues,
- des moyens pour que cet apprentissage se fasse dans des laboratoires en petit effectif,
- une égalité de traitement quel que soit l'établissement et un cadre national,
- des enseignants formés et en nombre suffisant.

Ces revendications sont nécessaires pour que chaque élève avec sa famille puisse choisir la, ou les langues souhaitées afin de construire un projet autour de cette discipline. L'Académie a entendu la FCPE 94 car des ouvertures de classes bilangues et européennes seront mise en place dans certains établissements à la rentrée. Néanmoins, la FCPE 94 restera attentive à ce qui se passera dans les établissements au cours de l'année scolaire.

**Blandine Hery,**

membre de la commission des comptes -  
Bonneuil

## ASSURANCE SCOLAIRE MATERNELLE/ÉLÉMENTAIRE

La responsabilité civile ne couvre pas tout !

L'Assurance Scolaire MAE  
protège intégralement vos élèves.

### ENGAGEMENT N°3 : PROTÉGER CHAQUE MINUTE DE LA VIE DES ENFANTS

Une idée encore trop répandue laisse penser que la Responsabilité Civile suffit à protéger les enfants. C'est faux ! Elle les protège s'ils causent des dommages mais jamais lorsqu'ils sont victimes d'un accident.

L'Assurance Scolaire MAE protège intégralement vos élèves. Et c'est aussi une garantie pour vous, enseignants, dont la responsabilité peut parfois être engagée lorsqu'un accident survient et que votre élève n'est pas correctement assuré.

Créée en 1932 par des enseignants et toujours dirigée par eux, la MAE s'engage pour que chaque famille puisse faire face de manière égale aux conséquences d'un accident.

Recommandée par la  




Tous nos engagements sur [mae.fr](http://mae.fr)

MON PREMIER ASSUREUR

## SOS Rentrée, la FCPE partenaire du dispositif



**POUR QUE CHAQUE JEUNE OBTIENNE UNE AFFECTATION QUI CORRESPONDE À SON SOUHAIT.**

**SOS RENTRÉE :  
0 800 24 94 94 /  
FCPE VAL-DE-MARNE  
01.46.77.01.01**



**A** lors que les affectations post-bac sont de plus en plus compliquées et qu'il est très difficile pour les jeunes de trouver un établissement correspondant à leur choix pour la poursuite de leurs études, l'intervention du dispositif SOS Rentrée est toujours aussi essentielle.

Réorientation, redoublement, dépassement des dates limites d'inscription, manque de places dans certaines filières, problèmes de transfert de dossier dans le cadre d'un déménagement... toutes ces situations sont autant d'exemples qui amènent chaque année des centaines de jeunes à ne pas pouvoir faire leur rentrée en même temps que tous les autres élèves. Ce dispositif mis en place par le Conseil départemental du Val-de-Marne, en partenariat avec la FCPE 94, quelques communes, les syndicats de professeurs, a pour objectif d'agir sur l'égalité d'accès aux droits à l'éducation.

Il permet ainsi aux jeunes du Val-de-Marne de poursuivre leurs études dans le respect de leurs choix d'orientation, de les aider et les soutenir dans leurs démarches (et collectives), et de favoriser l'obtention, auprès de l'Éducation Nationale, des moyens nécessaires au règlement de leur situation.

La FCPE départementale du Val-de-Marne s'associe à ces initiatives et est en contact avec le SDJ (Service Départemental de la Jeunesse) sur ces questions. Ensemble exigeons les ouvertures de sections nécessaires là où elles font défaut !

Ce dispositif inscrit depuis plus de 20 ans dans le paysage départemental, a permis à plus de 20 000 jeunes de retrouver le chemin de la scolarité.

**Gaëlle Angelosanto,**  
Administratrice départementale -  
Vitry-sur-Seine

## Bulletin d'adhésion FCPE Val-de-Marne 2017-2018

Nom, prénom du parent 1 : .....

Nom, prénom du parent 2 : .....

Tél. 1. : ..... Tel. 2 : .....

E-mail(s) : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

### ADHÉSION (une adhésion par famille)

cotisation : ..... 17 €

cotisation de solidarité ..... 50 €  
17 € après réduction d'impôt

don : ..... €  
Un reçu fiscal vous sera envoyé par le CDPE après la réception de votre règlement

### ABONNEMENTS (Tarifs réservés aux adhérents FCPE)

«La revue des Parents»  
tarif adhérents - revue nationale (6 numéros) ..... 3.35 €

tarif normal ..... 6 €

**Merci de remplir très lisiblement  
Bulletin à remettre au conseil local  
ou à défaut au Conseil départemental FCPE**

	nom et prénom	*établissement	classe
1 <sup>er</sup> enfant			
2 <sup>e</sup> enfant			
3 <sup>e</sup> enfant			
4 <sup>e</sup> enfant			

### JE DÉSIRES PARTICIPER AUX ACTIVITÉS

- Candidat(e) au Conseil d'école (maternelle, élémentaire)
- Candidat(e) au Conseil d'administration (collège, lycée, lycée professionnel)
- Délégué(e) au Conseil de classe

\*Si vous avez des enfants dans plusieurs établissements, réglez votre adhésion au conseil local de votre choix et entourez-le dans le tableau ci-dessus. Afin de vous faire connaître, retournez un bulletin au conseil local de chacun de vos enfants, en précisant celui où vous avez adhéré.

Date et signature :



**FCPE 94**  
27 rue Waldeck Rousseau  
94600 Choisy-le-Roi  
01.46.77.01.01  
www.fcpe94.org

PON CONSEIL LOCAL